Audit & Analyse un cabinet ZÉRO

Expertise comptable – Audit – conseil

- Casablanca : Bd. Mers Sultan, Rés. Dar Salam, n° 2.

Tél.: 05 22 48 00 49.

- Tanger ville : Bd. Youssef Ibn Tachfine, Rés. Côte d'Or, N° 22.

Tél.: 05 39 32 50 39

- Tanger Zone franche: Lot 40B, bureau E2003, 2ème étage.

Tél.: 05 39 32 53 72

- **Paris**: 81, avenue de Choisy.

Tél.: 01 80 91 60 23

Email: contact@audit-analyse.com Site web: www.audit-analyse.com

Mohamed LAHYANI

Expert-comptable díplômé de l'Etat Français.

Commissaire aux comptes.

Président de la commission Etudes Fiscales et

Jurídiques du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables.

Membre de l'Ordre des Experts-comptables au Maroc et en France.

Auteur de nombreux ouvrages en : fiscalité, audit, finance, comptabilité, évaluation des sociétés, consolidation, contrôle de gestion...



PAPIER

LES PRIX DE TRANSFERT

FICHE PÉDAGOGIQUE

Audit & Analyse Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes www.audit-analyse.com

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire appel aux services d'Audit & Analyse, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en vue d'assister au séminaire sur LES PRIX DE TRANSFERT. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Par la présente, vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Nous sommes persuadés que notre approche confirmera votre confiance dans la collaboration que nous allons développer ensemble.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le cabinet *Audit & Analyse*Mohamed LAHYANI



Préambule	3
Objectifs	
Programme	
Pédagogie	
Public concerné	

PREAMBULE

La croissance d'une entreprise s'effectue généralement par la création de filiales ou d'établissements stables pour de multiples raisons : intégrer de nouveaux investisseurs, assurer une division des risques, développer l'activité à l'international... Ce développement sous la forme d'un groupe entraîne des questions sur la fiscalité. L'objectif de cette formation est de faire le panorama des problématiques des prix de transfert entre les sociétés du groupe marocain et/ou étranger.

OBJECTIFS

- Identifier les questions fiscales liées à l'existence d'un groupe
- Gérer la fiscalité courante du groupe
- Maîtriser les risques fiscaux associés aux opérations internes au groupe
- Comprendre les méthodes des prix de transfert
- Analyser les méthodes de l'OCDE
- Préparer le dossier des APP (Accord Préalable sur les Prix)

PROGRAMME

La politique de prix de transfert : un enjeu stratégique de la fiscalité internationale	 La notion de groupe La nature des échanges de biens et services, internes à l'entreprise La fiscalité des transactions transfrontalières intragroupe Les risques de double imposition économique L'importance pour un groupe d'une planification fiscale au niveau international
L'environnement international et les contraintes fiscales domestiques	 Le principe du prix de pleine concurrence Le cadre législatif marocain : le Code Général des Impôts. Les conventions fiscales La participation active de l'administration fiscale
Elaborer une politique de prix de transfert	■ Les différentes méthodes de fixation du prix de transfert : . méthodes de prix de transfert transactionnel . méthodes fondées sur les profits . préconisations ■ La procédure d'accord préalable de prix (APP) : . portée des accords bilatéraux . difficultés issues d'un accord unilatéral ■ Recourir à l'assistance des autorités compétentes ■ Le cas des managements fees et des accords de recherche et développement (accords de partage de coûts) ■ La problématique des biens incorporels, redevances, brevets
Défendre sa stratégie de prix de transfert	■ La constitution impérative d'une documentation circonstanciée : . les études de comparabilité . les réponses à donner au questionnaire relatif aux prix de transfert ■ Les procédures amiables dans le cadre des conventions fiscales bilatérales ■ Les instances arbitrales

PEDAGOGIE

Les participants sont accueillis dans une salle adaptée à des formations d'entraînement pratique avec tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs travaux dans les bonnes conditions :

- Démarche pédagogique inductive ;
- Mise en situation de travail sur la base de cas pratiques.

PUBLIC CONCERNE

Ce séminaire s'adresse aux comptables, chefs comptables, fiscalistes, cadres financiers, contrôleurs de gestion, toute personne amenée à participer de près ou de loin au processus d'élaboration des prix de transfert, jeunes diplômés et étudiants.

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au :

Fixe: 05.22.48.00.49 / 05.39.32.50.39

Portable (GSM): 06.61.63.98.89

Email: contact@audit-analyse.com

Site: www.audit-analyse.com

Audit & Analyse

Un cabinet à votre écoute,

des professionnels pour vous répondre.